

ABONNEMENT

SAUMUR :

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

Poste :

Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 11 DÉCEMBRE 1886

NOUVEAU MINISTÈRE

Avant-hier soir, M. Goblet avait reçu toutes les adhésions moins une. Il ne restait plus à midi qu'à connaître définitivement la réponse de M. de Courcel, ancien ambassadeur à Berlin, auquel le portefeuille des affaires étrangères a été offert, M. Duclerc ayant décliné l'offre qui lui en avait été faite.

Les autres portefeuilles sont définitivement attribués de la manière suivante :

- Présidence du conseil, intérieur et cultes, M. GOBLET, député.
- Finances, M. DAUPHIN, sénateur.
- Instruction publique, M. BERTHELOT, sénateur.
- Justice, M. SARRIEN, député.
- Travaux publics, M. E. MILLAUD, sénateur.
- Agriculture, M. DEVELLE, député.
- Commerce, M. LOCKROY, député.
- Postes et télégraphes, M. GRANET, député.
- Guerre, M. le GÉNÉRAL BOULANGER.
- Marine, M. L'AMIRAL AUBE.

On voit que le cabinet comprendrait cinq députés, trois sénateurs et trois membres ne faisant pas partie du Parlement.

Hier soir, à 3 heures 30, M. de Courcel a informé M. Goblet de son refus de prendre le portefeuille des affaires étrangères. De nouvelles démarches sont faites auprès de M. Duclerc.

Les dix ministres ci-dessus désignés se sont réunis à deux heures et quart au ministère de l'instruction publique.

Cette première séance, dit la *Petite France*, a été consacrée à arrêter le sens général de la déclaration qui sera faite aujourd'hui aux Chambres.

On a discuté principalement les deux questions des réformes fiscales et des réformes administratives.

Sur la première, le nouveau ministre des finances s'est montré très explicite. D'après M. Dauphin, la réforme fiscale s'impose parce qu'elle est mûre. Il ne faut donc pas la différer plus longtemps. Il n'y a qu'à reprendre les projets qui avaient été préparés en 1874. Conformément à cet avis, émis par le ministre des finances, la déclaration ministérielle annoncera le dépôt pour le mois de février 1887 d'un projet portant remaniement complet de notre système d'impôts.

Ce projet sera indépendant du projet de budget pour 1888. Le cabinet estime, en effet, que la réforme fiscale ne doit pas être réalisée par voie budgétaire, mais par une loi spéciale.

En ce qui concerne la réforme administrative, le ministre accepte le vote de la Chambre portant suppression totale des sous-préfets, mais seulement comme une indication que la Chambre a voulu uniquement affirmer son désir de voir procéder à la réforme de notre organisation administrative. En conséquence, le Gouvernement acceptera une légère réduction sur le chapitre relatif au traitement des sous-préfets. Cette réduction sera une invitation de la part de la Chambre et un engagement, de la part du Gouvernement, en faveur de la réforme administrative.

Pour la réforme en elle-même, elle sera poursuivie au moyen d'un projet de loi spécial dont on saisira la Chambre au cours de la session ordinaire de 1887.

Ces deux réformes seront accompagnées des réformes militaires auxquelles le général Boulanger travaille en ce moment.

La délibération des ministres a porté ensuite sur la question budgétaire. Il a été reconnu qu'il était matériellement impossible de faire voter le budget de 1887 avant la fin de l'année courante.

En conséquence, la déclaration gouvernementale annoncera le dépôt d'un projet de loi autorisant la perception de trois douzièmes provisoires.

Les ministres se sont en dernier lieu occupés de la question des sous-secrétaires d'Etat.

Le gouvernement estime que le nombre des sous-secrétaires d'Etat doit être très restreint. On ne maintiendra l'institution que pour un ou deux départements qui comprennent des administrations complètement distinctes.

C'est ainsi que M. Dauphin pense qu'il convient de mettre un personnage politique à la tête de l'importante administration des régies. Pareillement, M. l'amiral Aube réclame un sous-secrétaire d'Etat pour la direction des colonies. Il est à prévoir qu'il n'y aura de sous-secrétaires d'Etat qu'aux finances et à la marine.

C'est dans cet esprit que sera conçue la déclaration ministérielle, et telles sont les principales réformes qu'elle indiquera.

L'absence d'un titulaire du portefeuille des affaires étrangères a empêché la constitution définitive du cabinet.

Les membres de ce futur cabinet étaient convoqués éventuellement pour hier soir à neuf heures à l'Élysée, si toutefois on arrivait à trouver un homme de bonne volonté pour diriger le quai d'Orsay.

Les bruits dans les couloirs sont des plus fantaisistes, nous dit la *Gazette de France*. On disait que M. Develle passerait à l'intérieur et que M. René Goblet prendrait le portefeuille des affaires étrangères.

Mais on indique comme solution à la situation présente que M. René Goblet prendrait à la fois l'intérieur et les affaires étrangères par intérim, en attendant de faire revenir M. de Courcel sur son refus.

Hier soir, à 5 heures 45, M. de Courcel était au ministère des affaires étrangères, mandé par M. de Freycinet qui faisait appel à son patriotisme et lui déclarait que c'est un devoir professionnel pour lui de prendre le portefeuille des affaires étrangères.

M. de Courcel donnait pour raisons de son refus qu'il ne voulait pas être l'agent des agents de M. de Freycinet.

Son premier devoir, disait-il, serait de révoquer M. Herbette, ce qu'il ne pourrait faire, parce que cet ambassadeur a en ce moment une partie liée.

L'HISTOIRE DU DÉFICIT

L'Autorité a reçu de M. Amagat, député du Cantal, la lettre suivante :

« Paris, le 7 septembre 1886.

» Mon cher collègue,

» Quelques journaux annoncent que j'ai été condamné par la cour de Riom pour avoir diffamé le médecin militaire Chanson.

» C'est inexact.

» J'ai bien, avec M. Chanson, un procès, mais ce procès n'a rien de commun avec l'exemption du fils de ce député.

» Le procès qui se déroule à Riom n'est grave que pour le député Chanson, ainsi que le prouve la condamnation insignifiante dont mes amis et moi avons été l'objet.

» Vingt-cinq francs d'amende, sans dommages-intérêts, et par défaut !

» Si nous avons fait défaut, mes amis et moi, c'est que, d'après nos avocats, M^{rs} Salvy et Lacarrière, l'assignation nous avait été adressée après la prescription du délit qu'on nous reprochait.

» Puisque les journalistes se sont occupés de cette affaire, nous leur apprendrons, dans le débat contradictoire qui aura lieu dans quelque temps, comment M. Chanson, chargé par l'État de l'acquisition des terrains destinés à l'assiette du chemin de fer de Marvejols à Neussargues, a rempli ce mandat public.

» Le chemin de fer de Marvejols à Neussargues aura coûté plus d'un demi-million le kilomètre. L'achat des rochers, des landes, des bruyères se faisait à raison de quarante mille francs et de cinquante mille francs l'hectare.

» Toutes ces sommes, qui sortaient des caisses de l'État, entraient-elles dans les poches des vendeurs ? C'est ce que nous examinerons au cours de ce procès.

» C'est un des côtés de l'histoire du déficit.

» Pour l'éclairer, il n'en coûte que vingt-cinq francs !

» Votre très dévoué collègue,

» AMAGAT. »

45 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET TERRIBLE

MÉMOIRES D'UN CAISSIER

Par Adolphe BELOT

Deuxième Partie

LE CONTUMAX

I

Dix-sept ans se sont écoulés.

Par une belle matinée du mois de mars 1863, un homme, qu'à sa mise on pouvait indifféremment prendre pour un rentier en négligé ou un ouvrier en toilette, traversait le carrefour de l'Observatoire et s'engageait dans la rue Notre-Dame-des-Champs.

Au bout d'une quarantaine de pas, il entra, à gauche, dans le couloir d'une maison et demanda :

— M. Syramin ?

— Il est chez lui, répondit le concierge.

L'homme monta rapidement l'escalier jusqu'au second étage, où il sonna.

Un grand et beau jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans vint lui ouvrir.

— Pardon, monsieur Syramin, dit le visiteur en s'inclinant, de vous déranger si matin.

— Il n'y a pas de mal, monsieur Tourol.

— C'est demain que j'inaugure mon établissement.

— Je ne l'ai pas oublié.

— Alors vous avez songé à refaire ces boîtes, comme nous en étions convenus ?

— Je les ai finies hier soir. Elles sont du plus beau vermillon, et, cette fois, vous en serez content, j'espère.

— Voyons.

Ils entrèrent dans une grande pièce éclairée par deux fenêtres avec balcon sur le jardin, et encombrée çà et là de châssis entoilés, de chevalets, de mannequins, de palettes et de ces mille objets disparates que la fantaisie d'un artiste accumule successivement et pêle-mêle dans un atelier.

Au milieu se dressait un grand tableau représentant le *Petit Poucet tirant à l'Ogre ses bottes de sept lieues*.

M. Tourol, maître cordonnier, avait emprunté ce sujet aux Contes de Perrault pour s'en faire une enseigne, et le peintre avait dû l'exécuter sur ses indications.

— Voilà, fit celui-ci en montrant le tableau. Est-ce vous satisfait ?

— Certes ! répondit M. Tourol ; voilà des boîtes parfaitement conditionnées. Et, ajouta-t-il avec

complaisance, il n'y a pas à dire que je ne m'y connais pas ; c'est ma partie !

— Vous pouvez faire enlever ce tableau quand vous voudrez.

— Tout de suite ! il faut qu'il soit posé avant demain matin. Je serai ici dans une heure avec deux commissionnaires. En attendant, je vais vous payer.

M. Tourol compta sur un meuble la somme convenue ; puis, jetant un nouveau regard sur le tableau :

— Ma foi, dit-il, je ne regrette pas mon argent. C'est joliment travaillé. Cela vous fait honneur.

— Vous savez, dit le peintre, ce que vous m'avez promis ?

— Quoi donc ?

— De ne dire à personne que ce tableau est de moi.

— Bah !... sérieusement ?

— Très sérieusement.

— Vous avez tort. Cela vous amènerait de la clientèle.

— Peu importe.

— Allons, soit !... Mais qui diantre me disait donc que les artistes n'étaient pas modestes ?

M. Tourol sorti, le peintre jeta à son tour un regard mélancolique sur son œuvre.

— Bah ! murmura-t-il, où est le mal ? David et Prudhon, qui me valaient bien, ont fait, eux aussi,

des enseignes. Il n'y a tels que les impuissants pour s'ériger en puritains et crier à la profanation.

Une voix qui l'appela le tira de sa rêverie.

— C'est toi, mère, fit-il en se retournant... déjà levée ?

Il courut embrasser une femme de quarante-cinq à cinquante ans qui lui tendait les bras.

Bien que le temps, et surtout le chagrin eussent blanchi ses cheveux et fatigué ses traits, il était facile de reconnaître dans cette femme la compagne dévouée qui avait aidé et consolé Causson, qui l'avait relevé dans les défaillances de la dernière lutte, et avait continué à l'aimer en dépit de la honte et de la misère où il l'avait plongée. C'était elle, en effet, Clémence.

Et ce jeune homme à la figure intelligente et sympathique, qui ne dédaignait pas de consacrer un talent déjà reconnu à rendre sur la toile les fantaisies de M. Tourol, c'était son fils, Richard.

On devine ce qui s'était passé.

Clémence avait laissé Richard à Montreuil, chez M^{me} Prévot, pendant plusieurs mois, jusqu'à ce que le bruit causé par le procès et la fuite de Causson se fût éteint. Richard, qui avait alors six ans, n'avait absolument rien su de ces événements ; aujourd'hui encore il les ignorait.

Le nom de Causson venait d'acquiescer une si triste célébrité, que Clémence ne pouvait le porter plus longtemps. A cette répugnance toute person-

Chronique générale.

On lit dans le *Temps* :

Certains articles parus récemment dans le journal la *France militaire* ont provoqué de fâcheux commentaires tant en France qu'à l'étranger, en particulier l'article où la *France militaire* réclamait la dictature du général Boulanger, a soulevé une certaine émotion. A ce sujet, le ministère de la guerre nous communique la note que voici :

« Lassé des commentaires auxquels donnent lieu, chaque jour, certains articles du journal la *France militaire*, désireux de dégager sa personnalité de celle du directeur de ce journal, le ministre de la guerre a fait adresser au directeur de ce journal la lettre qu'on va lire et qui est signée par l'officier chargé du service de la presse :

« Paris, 9 décembre.

« A M. Henri-Charles Lavauzelle, directeur du journal la *France militaire*, à Limoges.

« Monsieur,

« Le ministre me charge d'avoir l'honneur de vous demander ce que l'on doit répondre, ce que l'on peut répondre à tous ceux qui, commentant les derniers articles parus dans votre journal, ne prétendent plus seulement que vous êtes subventionné par le ministre de la guerre, mais que vous l'êtes par ses pires ennemis.

« Il ne croit pas, pour son compte, à ces insinuations perfides, mais, après les articles dont il s'agit, toutes les suppositions sont permises à ceux qui ne connaissent pas personnellement le directeur de la *France militaire*.

« Veuillez agréer, etc.

« PLET. »

Le directeur de la *France militaire* fait cette réponse :

« Ceux qui nous accusent d'être subventionné par le ministre de la guerre ont aussi grandement tort que ceux qui nous disent aux gages de ses pires ennemis.

« Nous n'avons besoin du concours financier de personne et nous n'avons d'autres inspirateurs que notre conscience et notre patriotisme.

« HENRI-CHARLES LAVAUZELLE. »

ARRESTATION D'UN ESPION

Mardi soir, vers onze heures, des agents en tournée sur le boulevard Saint-Germain trouvaient, en face le numéro 230, un individu étendu sur le trottoir ; l'inconnu perdait son sang par une large blessure à la tête.

Aidés de quelques passants, ils le relevèrent et le conduisirent au poste voisin pour lui donner des soins.

A peine l'individu avait-il repris connaissance qu'il proférait, avec un accent allemand très prononcé, les plus grossières injures contre les agents.

Conduit chez le commissaire de police du quartier, il essaya de conserver d'abord un

nelle venaient s'ajouter les injonctions de Causson lui-même, et son propre désir, à elle, d'écartier autant que possible une flétrissure de son enfant. Elle avait donc changé ce nom contre celui de Syramin, qui avait appartenu à son grand-oncle maternel, et qui ne lui rappelait que d'heureux souvenirs d'enfance.

C'est sous ce dernier nom qu'elle avait loué un petit appartement à Passy, où elle avait vécu quatorze ans avec Richard. C'est sous ce nom également que la mère et le fils étaient connus maintenant rue Notre-Dame-des-Champs.

Richard ne s'était même pas aperçu de cette substitution. Il s'était accoutumé, sans la moindre difficulté, à ce nom de Syramin ; il le porta avec confiance ; son ambition aujourd'hui était de l'illustrer.

Quant à son père, il le croyait mort ; et Clémence elle-même, qui n'avait pas reçu de nouvelles depuis dix-sept ans, n'était pas éloignée de partager cette douloureuse certitude.

La mère et le fils s'étaient mutuellement consolés et soutenus dans les luttes et les difficultés de la vie. Ils s'adoraient. Un seul dissentiment s'était élevé entre eux : c'était quand Richard, entraîné par un goût irrésistible, avait pris la résolution de faire de la peinture. Sa mère s'était alarmée et avait tenté de le détourner de cette voie. Mais déjà, à cette époque, il apportait, par son travail,

molisme absolu ; mais, pressé de questions par le magistrat, il déclara se nommer Yung F..., être âgé de cinquante et un ans et sujet prussien.

L'enquête a découvert que depuis plus de vingt ans cet homme, qui se dit berger, habite la France et parcourt sans cesse les environs de Paris et les départements limitrophes.

Tout fait présumer que la peau de mouton du berger recouvre celle d'un espion dangereux.

Au cours de son interrogatoire, on s'est vite aperçu qu'il était très instruit, s'exprimait avec une correction parfaite et, de plus, portait sur lui une somme importante.

Il a été envoyé au Dépôt, et l'autorité militaire prévenue.

UNE URNE ELECTORALE

Aurait-on enfin trouvé le moyen d'éviter les fraudes électorales ?

Dimanche, les élections au tribunal de commerce ont été faites avec une urne perfectionnée. On a imaginé de la recouvrir d'un compteur dont les roues agissent à l'aide d'un ressort mu par le mouvement que fait le président pour ouvrir le passage à chacun des bulletins.

De cette façon, à tout moment du vote, on peut voir au compteur le nombre des votants, et lors de l'arrêt du scrutin, le total est indiqué et peut servir de contrôle à la vérification de l'ensemble des bulletins.

Cette urne pourra-t-elle être employée dans les grands centres électoraux ?

(Correspondance française.)

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

L'incendie des magasins à fourrages

Les débris des magasins à fourrages de l'École de cavalerie fument encore et laissent échapper sur une multitude de points des flammes qui continuent à jeter le soir une assez vive lumière pour être aperçue de loin.

Une escouade de travailleurs militaires et de pompiers ne cesse d'inonder nuit et jour les pailles et les foin de la cour. De ce côté même, il n'y a plus rien à faire ; ce n'est qu'à l'intérieur des murs que le feu a une intensité toujours grande. Les avoines amoncelées se consomment lentement et les couches inférieures ne doivent pas encore être atteintes.

M. le colonel du génie a expédié de Tours une pompe à épuisement d'un plus fort diamètre que celles qui fonctionnaient déjà, et ce nouvel appareil doit être mis en mouvement par une locomobile installée, sous la direction de M. le capitaine du génie, par M. Hubert, mécanicien, dont le personnel de la usine a travaillé toute la nuit pour que la submersion puisse commencer aujourd'hui. Nul doute qu'on ne parvienne promptement à inonder l'intérieur des maga-

le plus fort contingent aux ressources communes ; et il avait si bien démontré qu'il pourrait, sans trop de gêne, suffire seul aux dépenses de son éducation artistique, si bien promis de se jeter dans une autre carrière dès qu'il ne verrait plus dans celle-là aucune chance favorable, si bien supplié enfin, que sa mère avait cédé.

Elle n'avait pas lieu de s'en repentir. Les dispositions de Richard étaient remarquables ; ses progrès avaient été rapides. Il possédait maintenant tous les procédés de son art. Il ne lui restait plus qu'un pas à faire, le plus difficile : sortir des banalités académiques et s'affirmer par une œuvre originale, personnelle. En attendant, il ne dédaignait pas, ainsi qu'on vient de le voir, de faire du métier. (A suivre.)

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 11 décembre,

Le *VOYAGE EN CHINE*, opéra-comique en 3 actes. Au 2^e acte il y aura une partie de concert.

Dimanche 12 décembre,

MIREILLE, opéra en 3 actes et 4 tableaux.

Le *Maître de Chapelle*, opéra-comique en 1 acte.

Un *Tigre du Bengale*, vaudeville en 1 acte.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 12 décembre,

GASPARDO le PÊCHEUR, drame.

Les *DOMESTIQUES*, vaudeville en 3 actes.

sins à fourrages et à faire disparaître toute trace de feu.

Depuis jeudi matin, les promeneurs se portent en foule sur la Levée d'enceinte, et chacun rapporte de nombreuses et curieuses scories pour perpétuer le souvenir de ce désastre.

M. le général L'Hôte, inspecteur permanent de la cavalerie, est venu hier à Saumur visiter le théâtre de l'incendie.

Le manège Montbrun

Dans son numéro d'hier, la *France militaire*, après avoir raconté, d'après un télégramme de Saumur, l'incendie des magasins à fourrages et du plus ancien manège de l'École, parle en ces termes de ce dernier bâtiment, construit avec une charpente en bois, et qui « a flambé comme une allumette » :

« Cette construction était pour tous les cavaliers un véritable monument historique, et on l'honorait à l'égal de son gardien, un vieux cavalier de manège amputé d'une jambe, vert malgré son âge, propre et correct comme un grenadier de la garde, et que tout le monde appelait malicieusement le père Montbrun.

« Que de souvenirs lointains le vieux manège n'évoque-t-il pas dans la mémoire de tous les cavaliers ! C'est sur son sol moelleux et coquettement râlé que plusieurs générations de cavaliers ont savouré les délices ou subi les... ennuis de l'équitation.

« Dans cette enceinte vénérée et triste (fenêtres étroites, murs bas, voûte peu hardie), les écuyers les plus célèbres, pour ne citer que le comte d'Aure, le général L'Hôte, le commandant Dutilh, etc., ont monté des chevaux non moins célèbres et exécuté, devant un public d'élite, les airs de manège les plus variés.

« Que de cœurs ont battu à la tribune !!! »

Le même journal ajoute :

« Maintenant, on se demande comment le feu a pu prendre dans un magasin situé dans l'enceinte de l'École, protégé par la jetée de la Loire et gardé nuit et jour par un poste d'infanterie (III).

« Est-ce par négligence ? Non. Car le factionnaire a une consigne sévère. Il fait éteindre à vingt pas de distance les cigarettes des élèves-officiers ou des rares passants qui se promènent sur la jetée.

« Faut-il attribuer ce désastre à la malveillance ? L'enquête le démontrera.

« Enfin, y a-t-il lieu de l'expliquer par la fermentation des meules de foin ? Encore une fois, nous attendons le résultat de l'enquête.

« On peut dire, sans exagération, que les pertes ne sont pas loin d'atteindre un million. »

CRUE DE LA LOIRE.

La Loire, depuis deux jours, croît avec une rapidité étonnante. Elle s'est élevée, dans la journée d'hier, de 70 centimètres. Au moment où nous mettons sous presse (4 heures), elle marque 3^m 06 à l'échelle du pont Cessart.

Ce matin, l'eau couvrait déjà le chemin de halage.

Saumur, 11 décembre, 1 heure soir.

Le maximum de la crue de la Loire a été observé à Saumur, le 11 décembre 1886, à 8 heures du matin. Il s'est élevé à 3^m 06. Eaux stationnaires.

L'Ingénieur,

Signé : FLORENT.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Séance de mardi 7 décembre. — Sur la demande d'urgence pour la proposition de révision de la Constitution, MM. Berger et Chevalier ont voté pour ; nos autres députés n'ont pas voté.

CONCOURS MUSICAL DE SAUMUR

Le Comité d'organisation du Concours musical se réunit ce soir à 8 heures, salle de la Mairie, pour entendre la lecture du projet de règlement dressé par le Bureau.

CHAMBRE DE COMMERCE D'ANGERS

Demain dimanche, 12 décembre, auront lieu des élections pour la nomination de trois membres sortants.

Un groupe d'électeurs présente comme candidats :

MM. Ambroise JOUBERT,
René MARCHETEAU,
Ernest THOREAU,

dont le mandat est expiré, mais qui sont ré-éligibles.

Le vote aura lieu au chef-lieu de chaque arrondissement ; pour celui de Saumur, dans une des salles de la Mairie de cette ville.

EGLISE SAINT-NICOLAS

Dimanche 12 décembre, fête patronale. — Messes basses aux heures ordinaires. Grand-messe à 10 heures ; musique du collège Saint-Louis ; sermon par M. l'abbé Chapeau, professeur.

Vêpres à 3 heures 1/2. Sermon par M. l'abbé Calaber, aumônier de la Retraite. Bénédiction de la statue de saint Michel. Salut solennel.

LA CRISE AGRICOLE

Le ministère de l'agriculture vient de faire publier à l'*Officiel* le relevé des quantités de froment, grains et farines importés et exportés du 1^{er} août au 15 novembre 1886.

Le total des importations en grains pour cette période s'élève au chiffre énorme de 2,945,895 quintaux.

Si de ce chiffre nous retranchons les importations jusqu'à la fin d'octobre dernier, nous obtenons le mouvement d'importation propre à la première quinzaine de novembre. Nous trouvons que pour la première quinzaine du mois dernier les importations n'ont pas été inférieures au chiffre de 286 mille 612 quintaux. Pour cette période, nos exportations n'ont pas dépassé le chiffre de 490 quintaux.

Allons, la spéculation sur les blés étrangers ne chôme pas. Le gouvernement se préoccupera des intérêts de nos agriculteurs, lorsque la crise agricole et la concurrence étrangère les auront complètement ruinés.

TOUJOURS LES BLÉS ÉTRANGERS

Depuis deux jours, un trois-mâts et deux steamers ont débarqué à Nantes 6,700 tonnes de blés américains.

On lit dans la *Petite France* :

« Le sympathique directeur des théâtres angevins, M. Neveu, s'occupe activement de l'organisation du concert au profit des inondés du Midi.

« Le choral « Sainte-Cécile » et plusieurs sociétés musicales prêteront généreusement leur concours à cette fête de charité.

« Le programme sera, paraît-il, très intéressant et très varié.

« M. Neveu ne se contente pas du concert d'Angers ; il ira encore à Tours pour les fêtes organisées par la Presse tourangelles dans le même but, et apportera à ces fêtes son concours le plus dévoué. »

UN NOUVEAU PRIX DE L'INSTITUT

M. Nobilleau, de Tours, mort récemment, a légué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une somme de 25,000 fr., dont le revenu est destiné à fonder un prix annuel portant son nom.

Ce prix servira à récompenser un ouvrage d'histoire ou d'archéologie concernant la Touraine, le Maine ou l'Anjou.

ORLÉANS.

Un des effets les plus bizarres de la loi sur l'enseignement primaire va se faire sentir dans les écoles d'Orléans.

Le département du Loiret est désigné parmi les départements où aucune nomination d'instituteur congréganiste ne peut plus être faite dans les écoles publiques. Il en résulte que toutes les fois que la mort enlève un frère de la doctrine chrétienne, il faudra le remplacer par un laïque, lors même que le reste du personnel et le directeur de l'école seraient encore des congréganistes.

Or, dit le *Républicain orléanais*, un instituteur adjoint étant nécessaire dans une école de la ville d'Orléans tenue par des congréganistes, M. l'inspecteur d'Académie, se conformant aux prescriptions de la loi, vient de désigner un laïque pour remplir ce poste. Notre confrère se plaint à croire que le directeur et les autres adjoints congréganistes ne rendront pas la vie difficile à ce jeune homme, qui ne saurait être rendu responsable des conséquences de la loi.

Cela dépendra du jeune homme, s'il peut comprendre qu'il est un intrus.

L'ex-pensionnaire de l'Opéra, M. Boudouresque, vient de donner et donne encore des représentations au Grand-Théâtre de Lyon. « Mais cela ne suffit pas, dit un dilettante de cette ville, et ce n'est pas un seul artiste qui peut faire une troupe et satisfaire à lui seul les exigences d'un public qui paie 350,000 fr. de subvention. Nous sommes actuellement les pantins d'un directeur qui fait mouvoir nos ficelles avec une désinvolture par trop grande... »

Au Grand-Théâtre de Bordeaux, d'après une correspondance des premiers jours de décembre, l'épuration du personnel a continué. Encore deux remplacements à signaler, ceux du fort ténor et d'une des chanteuses légères d'opéra-comique, M^{lle} Sophie Dorian. M. Berger a débuté dans Arnold de Guillaume Tell, M^{lle} Marie Gabriel s'est présentée devant le public bordelais dans le rôle de Philine de Mignon. Notre nouveau fort ténor possède un organe doué de force et plénitude dans les notes élevées, mais il n'a pas de voix mixte et souvent est sujet à d'assez grandes défaillances; de plus, chez lui, l'artiste, le virtuose, laisse beaucoup à désirer.

M. Berger doit son succès à des circonstances toutes particulières; d'abord il est originaire de Bordeaux et y compte de nombreux amis disposés à l'applaudir, puis il a l'avantage de paraître sur notre première scène après quatre ténors aphones que la direction nous fait entendre depuis six mois. Les habitués du Grand-Théâtre, fatigués de tous ces incessants débuts, savent qu'en ce moment il est très difficile, sinon impossible, de trouver un chanteur de certaine valeur. La saison lyrique étant commencée depuis deux mois dans toutes les grandes villes, les artistes qui ont rallié les suffrages du public restent avec les directeurs qui les ont engagés.

M^{lle} Gabriel a une voix de peu de volume, criarde dans les notes élevées, faible dans le médium. Elle pourrait cependant tirer meilleur parti de son organe et se rendre plus suffisante.

On voit que, sur les premières scènes départementales, il sera bientôt beaucoup plus difficile à un directeur de former une troupe passable, qu'au gouvernement de trouver un ministre.

On lit dans le Petit Journal :

« Tout le monde n'a pu lire en raison soit du prix, soit du format, la France Juive d'Ed. Drumont, cet ouvrage qui continue à faire tant de bruit. Grâce à l'édition illustrée qui commence à paraître en livraisons à 40 cent., vendues partout (H. Gautier, 55, quai des Grands-Augustins, éditeur), chacun peut connaître et suivre ces pages de polémique brûlante, qui ne sont plus du roman mais qui entrent dans le vif de la société contemporaine. »

Ces lignes expliquent l'adoption de la forme aujourd'hui si répandue de la livraison à 40 cent. pour la nouvelle édition du livre de M. Drumont. Plein de documents, de faits et d'enseignements, il n'était pas sous forme de volume d'une lecture accessible au grand nombre. Publié par fractions successives, et deux fois par semaine, il est mis à la portée du peuple, et par le prix de 40 cent. la livraison, à la portée des bourses modestes.

C'est une œuvre de propagande populaire qui se recommande à tous les partisans des idées de l'auteur.

Variétés.

EXCOMMUNIÉ SANS LE SAVOIR

Qui n'a pas connu le général qui nous commandait alors n'a rien connu en fait de chic. Quand, à cheval sur son grand azean brûlé, le chapeau en bataille, il défilait en tête de la reprise des écuyers — et quels écuyers! — il était vraiment superbe. Et quelle originalité! Quelle bienveillance! Quel amour des déplacements, des dîners, de la chasse, pour lui et pour ses officiers! En ce temps-là, Saumur était devenu le paradis terrestre des officiers de cavalerie.... Entrent-ils au théâtre, les bourgeois venaient leur offrir place dans leur loge.... Le général était de joyeuse humeur, l'Ecole gaie

comme lui; c'était le bon temps: nous ne désespérons pas de le revoir.

Ce que le général adorait par dessus tout, c'était une suspension de travail à l'occasion du passage d'un prince, d'un général ou de quelque grand personnage. Quand il manquait d'hôtes illustres, il prenait ce qui lui tombait sous la main. Il y eut reprise de manège avec défilé d'écuyers pour M^{lle} Rachel. Et comme le sous-lieutenant de Beauvermeil s'en étonnait: — « Un évêque viendrait, s'écria le général, que je lui ferais les honneurs de l'Ecole, tout aussi bien qu'à Rachel! »

Cette parole cléricalle ne tomba pas en vain dans les oreilles de Beauvermeil.

Beauvermeil était un joyeux vivant qui, ayant perdu son rang de promotion pour quelques duels à Saint-Cyr, avait eu la folie de passer de l'infanterie dans la cavalerie, affaire de sot amour-propre.

Cette permutation lui fit perdre son rang sur le tableau d'avancement.

Beauvermeil ne songea plus qu'à bien monter à cheval et à s'amuser. Il révolutionna l'Ecole de cavalerie. Pendant deux ans, le lieutenant-colonel fit trois kilomètres pour éviter le balcon de Beauvermeil, où cinq piqueurs sonnaient la vue de la bête dès qu'il apparaissait. Il montait à cheval comme un centaure.

Quant à la théorie, à l'inspection générale, on les faisait passer à la nuit tombante. Cinq de ses camarades lui soufflaient la leçon: « C'est étonnant, disait le général inspecteur, cet officier est toujours en congé, et personne ne sait comme lui sa théorie! » Tel était Beauvermeil.

Tout à coup, dans les premiers jours de mai 185..., la nouvelle suivante se répandit dans Saumur, comme un coup de foudre: « M^{re} Ricard, évêque in partibus de Thèbes, » allait venir visiter l'Ecole de cavalerie. Il devait arriver le mardi: on était un dimanche.

L'archiprêtre ordonna d'orner les églises de la ville, et le général fit mettre à l'ordre du jour une suspension de travail avec accompagnement de congé et reprise de manège.

La jolie ville de Saumur est coupée en deux par une île de la Loire. On y entre par deux ponts. A l'extrémité du second se trouve l'hôtel Budan. M^{re} Ricard y avait retenu ses appartements. Cela parut singulier à l'archiprêtre. Mais, après tout, quand on habitait Thèbes, on devait être un peu étranger aux usages cléricaux de l'Europe.

Le mardi, à quatre heures vingt-cinq, par l'express de Paris, Monseigneur, accompagné de ses deux grands-vicaires, déboucha sur le quai de la gare. Une calèche découverte l'attendait; il faisait un temps merveilleux. Grand, mince, avec sa barbe soyeuse et toute noire, l'évêque de Thèbes paraissait tout jeune: ses vicaires n'avaient pas l'air beaucoup plus vieux. Tout Saumur était sur les ponts. A la veillée du soir, on se raconte encore avec quelle grâce, quelle onction, Monseigneur bénissait la foule! On se rappelle avec quelle émotion il accueillait les petits enfants: *sinite parvulos venire ad me*. A un moment, les Saumurois voulurent dételier sa voiture. L'évêque s'y opposa.

Il fallut trois quarts d'heure pour gagner l'hôtel Budan.

A peine Monseigneur eut-il gagné ses appartements, que l'archiprêtre, accompagné de tous les curés et vicaires de la ville, arriva. Monseigneur, fatigué, ne pouvait recevoir; prière de repasser le lendemain.

A six heures, le général, accompagné de tout son état-major et de tous les cadres de l'Ecole, arriva. Monseigneur, fatigué, ne pouvait recevoir. Il assisterait à la reprise de manège le lendemain.

Vous dire quelle tête l'archiprêtre et le général firent est inutile, vous voyez cela d'ici. Déjà quelques murmures se firent entendre dans la foule rassemblée sous les fenêtres de Budan. Mais lorsque, le lendemain, ni à la grand'messe, ni à la reprise des écuyers, on n'aperçut M^{re} Ricard, il y eut une explosion de colère et d'indignation. L'archiprêtre et le général ordonnèrent une perquisition à domicile, qui resta infructueuse. On ne put retrouver ni l'évêque ni ses deux grands vicaires.

« Décidément, nous sommes mystifiés,

dit l'archiprêtre au général; il faut en prendre notre parti. » Mais le général jura, lui, de ne pas prendre si gaiement son parti et de tirer une vengeance éclatante des mauvais plaisants qui lui avaient joué ce tour de haute farce.

Quelques jours après cet événement, il se promenait mélancoliquement dans la rue Saint-Jean, lorsqu'il rencontra Beauvermeil, qu'il affectionnait tendrement. Le sous-lieutenant lui trouva la mine bouleversée.

— Vous êtes souffrant, mon général, lui dit-il.

— Mon cher camarade, lui répondit le général, je donnerais les deux chevaux noirs du major pour savoir le nom du faux évêque de Thèbes et de ses vicaires.

Beauvermeil se mit à rire et, touché de la douleur d'un chef auquel il rendait son affection, il fut brave:

— C'est moi, général, l'évêque de Thèbes; j'ai parié que vous nous donneriez un congé, et j'ai gagné mon pari.

Alors on vit un spectacle que les chefs assemblés pour venger l'honneur de Ménélas n'ont malheureusement pu contempler. Le général avait pris entre ses bras Beauvermeil, il le serrait contre sa poitrine, il l'inondait de ses larmes.

— Beauvermeil, disait le général, c'est le plus beau jour de ma vie. Beauvermeil, mon brave camarade, vous avez fait rire jusqu'aux larmes votre général qui n'avait pas souri depuis trente-deux ans. Beauvermeil, je vous invite à dîner après-demain.

Dans la soirée, au café Véron, les officiers offrirent un punch monumental à l'évêque de Thèbes. A la sortie du café, les Saumurois lui donnèrent une aubade. Le surlendemain, à la table du général, il était placé à la gauche de la générale; l'archiprêtre était à sa droite. Au dessert, le général but à la santé de Beauvermeil.

Plusieurs années se passèrent. Beauvermeil quitta l'uniforme, sans pourtant cesser d'être soldat. Il guerroya pour le bon droit.

Il se trouvait à Rome, lorsque, à dîner chez un cardinal très connu et très aimé à Paris, il raconta les aventures de M^{re} Ricard. Le cardinal attendit la fin du repas. Puis il prit Beauvermeil à part:

— Cher vicomte, lui dit-il, tout ceci est fort joli, fort gai, fort spirituel; mais vous ignorez que, par le fait de vous être habillé en évêque, d'avoir joué publiquement le rôle épiscopal pendant deux heures, vous êtes frappé de l'excommunication majeure.

Beauvermeil ne riait plus. Le cardinal lui conseilla de demander une audience au Pape. Ce qui fut fait. Pie IX ne put contenir son hilarité, mais il ordonna à Beauvermeil de se soumettre à diverses pénitences canoniques. Beauvermeil fit une retraite chez les Pères Jésuites et, chaque jour, un pèlerinage dans les grandes basiliques; puis, blanchi et remis à neuf sur toutes les coutures, il jura de ne plus bénir les populations.

UN CHASSEUR D'AFRIQUE.

Nouvelles à la main.

Succi, rencontrant Merlati:
— Vous seriez bien aimable de venir demain jeûner avec moi?
— Très volontiers. Mais à une condition: c'est moi qui paie!

Deux ivrognes, à l'œil éteint, à la trogne enluminée, sont entrés à la Morgue.

Ils contemplent longuement un noyé hideusement décomposé, par suite d'un long séjour dans la Seine; puis l'un d'eux, se tournant vers son copain:

— Tu vois, ma vieille branche... Voilà où ça conduit... de boire de l'eau!

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 décembre.

La solution de la crise ministérielle a ramené sur le marché les bonnes dispositions précédentes; tous nos cours sont en hausse: 3 0/0, 84; 4 1/2 0/0, 110.10.

Les actions du Crédit Foncier continuent leur mouvement ascensionnel, elles se négocient à 1,450 et permettent une cote supérieure. Les obligations foncières et communales à lots sont l'objet de nombreuses demandes. Ces valeurs qui n'ont pas encore atteint le pair permettent à la spéculation de réaliser à bref délai des bénéfices sérieux par suite de cette cote encore inférieure.

La Société Générale qui justifie par ses bilans mensuels d'un accroissement continu dans son portefeuille tient fermement ses cours. L'action se traite à 477 et tend à atteindre le cours de 500 où la porte du reste la bonne situation de cette société.

L'action de Panama est toujours demandée à 421, le mouvement de reprise la portera certainement à un cours supérieur, les travaux étant en bonne voie comme il résulte des nouvelles survenues des chantiers.

Les polices A B de l'Assurance Financière sont l'objet de nombreuses demandes. Outre les avantages d'un intérêt de 5 0/0, cette valeur est garantie soit par des titres de créances sur l'Etat, soit par un privilège hypothécaire sur des immeubles en plein rapport situés à Paris.

Les chemins de fer sont fermement tenus.

M. Douesnel — ÉPICERIE CENTRALE — informe ses nombreux clients qu'il vient de mettre en vente de la *Morue d'Islande* (pêche nouvelle), aux prix de 0 fr. 55 le 1/2 kilog. par Morue entière, et 0 fr. 60 c. au détail. — Filets de Morue, 1 fr. le 1/2 kilog.

Avis aux vrais amateurs d'Huile de noix

La meilleure Huile de noix est l'Huile fraîche faite avec les noix des environs de Saumur dont la qualité ne laisse rien à désirer cette année.

On trouve cette Huile chez M. Louis MABILEAU, fabricant, rue de Poitiers, 34, au prix de 2 fr. 20 le kilog.

Remise pour les ventes en gros.

INJECTION BROU

Spécificité MARSEILLE 40 ANS DE SUCCÈS
Le succès prouvé, sans lui rien ajouter, les succès anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix: 5 fr. le flacon.
J. FERRIS, Ph^m, 101, rue Richelieu, PARIS

BOURSE DE PARIS

DU 10 DÉCEMBRE 1886.

Rente 3 0/0	83 90
Rente 3 0/0 amortissable	86 37
Rente 3 0/0 (nouvelle)	83 80
Rente 4 1/2	104 25
Rente 4 1/2 (nouvelle)	110 20

Grand

CIRQUE BAZOLA

Aujourd'hui samedi 11 décembre, à 8 heures du soir, grande Fête de Gala organisée à l'instar des représentations du Cirque-d'Hiver de Paris.

Début de M^{lle} Annette Sicchi, écuyère des principaux cirques de Paris. Tous les artistes prêteront leur concours à cette brillante représentation qui sera terminée par une grande pantomime comique en 11 tableaux, jouée par plus de 100 personnes. Grande mise en scène identique à celle de Paris.

Demain dimanche 12 décembre, deux représentations: à 3 heures, Grande Fête de jour; à 8 heures, Soirée d'adieux.

Lundi, départ de la troupe pour Nantes.

Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

Lundi 15 décembre 1886,

GRAND SUCCÈS

Les Noces de M^{lle} Loriguet

Comédie nouvelle en 3 actes, par M. Grenet-Dancourt.

Distribution:

Joseph Loriguet	MM. Vadius.
Arthur Jolibois	Bernard.
M. de Kergoët	Huguet.
Montaudon	Duchâteau.
Georges de Kergoët	Rima.
Justin	Stervenon.
Emile, coiffeur	Penard.
Adèle Loriguet	M ^{mes} Schils.
M ^{me} de Kergoët	Morelly.
Maria Loriguet	Féat.
Valentine	Curnier.
Marthe Morin	Adam.
Yvonne	Loiseau.
Jeanne, 5 ans	la petite Loiseau.

On commencera par:

UN TIGRE DU BENGAL

Vaudeville en 1 acte, par MM. Brisebarre et Marc Michel.

Distribution:

Pont-aux-Choux	MM. Duchâteau.
Cerfeuil	Laprin.
Aurélié	M ^{mes} Adam.
Clapotie	Curnier.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e FELIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 44.

DEMANDE
En séparation de biens.

Par exploit du ministère de VINCENT, huissier à Saumur, en date du dix décembre mil huit cent quatre-vingt-six, enregistré,
M^{me} Sidonie-Elisa-Léontine Quel-tier, épouse de M. Louis-Emile Boutard, ancien négociant, avec lequel elle demeure commune de Bagneux,
A formé contre : 1^o ledit M. Boutard, son mari ; 2^o M. Bonneau, expert-comptable, demeurant à Saumur, rue d'Alsace, en sa qualité de syndic de la faillite dudit M. Boutard, sa demande en séparation de biens,
Et sur ladite assignation, M^{me} Boutard a constitué pour avoué M^e Félix COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue du Temple, n° 44.
Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné.
Saumur, le onze décembre mil huit cent quatre-vingt-six.
F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, le 23 novembre 1886, enregistré, MM. BENJAMIN MOINEAU et ALEXANDRE DENIS dit LACROIX, tous les deux marchands de chaussures, demeurant à Montreuil-Bellay, ont déclaré dissoute à partir du 20 octobre 1886 la Société qu'ils avaient établie entre eux pour le commerce de chaussures, aux termes d'un acte reçu par ledit M^e HACAULT, notaire, le 5 août 1886, et M. MOINEAU a été chargé seul de la liquidation de ladite Société.
Une expédition dudit acte de dissolution a été déposée au Greffe de la Justice de paix de Montreuil-Bellay, le 29 novembre 1886, et une autre expédition du même acte a été déposée au Greffe du Tribunal de commerce de Saumur, le 6 décembre 1886.

Pour extrait :
Signé : HACAULT.

Étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

1^o Une MAISON, avec boutique et plusieurs pièces au rez-de-chaussée, 1^{er} étage, 2^e étage, — autre bâtiment, cellier, cour, jardin. — jeu de boules ;
2^o Et CINQ CAVES dans le roc, derrière la maison.

Le tout, situé au bourg de Saint-Hilaire-Saint-Florent, appartenant à M. et M^{me} BESNARD-TÉZÉ, est d'un très-bon revenu.

S'adresser audit M^e PINAULT, notaire. (813)

Étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

À l'amiable ou par adjudication, en bloc ou en détail, au gré des amateurs,

Le dimanche 12 décembre 1886, à une heure.

Sur les lieux,

UNE BELLE PROPRIÉTÉ

Au Van - Langlais, commune de Bagneux,

Contenant 7 hectares environ en vignes, exploitées par M. Baranger-Rochat, propriétaire,

Comprenant : maison d'habitation, cour, jardin, servitudes, charmillles, vide-bouteilles, 3 grands clos, pressoirs, vastes caves. — Belle vue.

La vente aura lieu chez M. BARANGER-ROCHAT, à la propriété.

S'adresser à MM. COULON et BARBIN, propriétaires à Saumur, ou à M^e PINAULT. (767)

HOSPICE GÉNÉRAL DE SAUMUR

ON DEMANDE un élève en pharmacie. (800)

AU PALAIS DES MARCHANDS

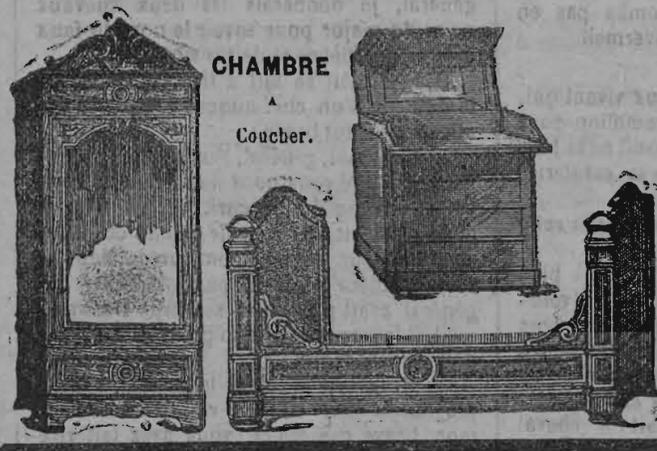
RUE BAUDRIÈRE, 75, 77, 79

ANGERS — Rue du Petit-Prêtre, 14, 18, 20, 22, 24 — ANGERS

Six immenses galeries de plus de mille mètres carrés chacune sont toujours garnies de Meubles, de Sièges et de Tissus de toutes sortes pour

AMEUBLEMENTS

Le grand succès de la Maison du PALAIS DES MARCHANDS vient de ce qu'elle a toujours les meilleurs contre-maitres et les meilleurs ouvriers dans toutes les spécialités.



CHAMBRE

Coucher.

MEUBLES DE STYLE

Meubles modernes

MEUBLES DE CUISINE

Glaces — Tapis — Couvertures
Literie — Sièges — Tentures
Chaises — Rideaux, etc., etc.

Le CATALOGUE GÉNÉRAL, illustré, est à la disposition des personnes qui en feront la demande.

MAISON DE LA BELLE JARDINIÈRE

ANGERS — 5 et 7, rue Saint-Laud — ANGERS

Seule Succursale dans MAINE-&LOIRE de la Belle Jardinière DE PARIS

Vêtements confectionnés pour Hommes et Enfants et sur mesure,

Vêtements complets pour HOMMES à partir de 28 fr.

BONNETERIE — CHEMISES — CHAUSSURES — CHAPELLERIE — LINGERIE — LIVRÉES

RAYON DE COMMANDE

Choix considérable de Tissus Haute Nouveauté pour nos Vêtements de Commande. — Complète pour Hommes sur mesure, à partir de 60 francs.

Bonneterie, Chemiserie, Chapellerie, Chaussures, Parapluies, Lingerie, Uniforme de Collèges et Pensions, Rayon Ecclésiastique.

Au 26 Mars prochain, les MAGASINS DE LA BELLE JARDINIÈRE seront transférés place du Ralliement.

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE A SAUMUR

SUR MESURE :

Vêtements en **CAOUTCHOUC**

POUR HOMMES ET POUR DAMES

Tissus imperméables Anglais et Français

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

SAUMUR — 43, rue du Portail-Louis — SAUMUR.

ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÈBRES

RUÈCHE

SCULPTEUR

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille

Atelier en face le Cimetière de Saumur, route de Varrains.

M. RUÈCHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du reste, pour faire le mieux et au meilleur marché.

Chapelles couvertes en pierres de toutes provenances, garanties imperméables.

Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

INJECTION PEYRARD

ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 40 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 131 Européens, a donné 131 guérisons. Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 19 décembre, à une heure,

En l'étude de M^e BRAC,

D'UNE MAISON

AVEC GRAND JARDIN

A Saumur, ancienne route de Tours, 47

Faculté de traiter avant.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Maison et Jardin

Situés rue du Roi-René, n° 15.

S'adresser à M^{me} veuve PEGEAU, qui l'habite. (757)

Étude de M^e HERBAULT, notaire à Saint-Léger (Vienne).

A VENDRE

En gros, par lots ou en détail,

Le dimanche 19 décembre 1886, à midi,

A la Motte-Bourbon, commune de Pouançay, en la demeure de M. DEBROU, maître d'hôtel,

Une belle Propriété

Ayant appartenu au prince de la Tour d'Auvergne,

Située au village de Douvy, commune d'Épieds (Maine-et-Loire), à 3 kilomètres de la station de la Motte-Bourbon (ligne de l'Etat) et comprenant :

Moulin à eau à 4 paires de meules sur le canal de la Dive, maison de maître de construction récente, avec jardin planté de beaux arbres fruitiers, bâtiments de fermier, vastes servitudes, terres labourables de première qualité, marais et prés, le tout d'une contenance de 19 hectares environ.

Pour tous renseignements et pour traiter avant le jour de la vente, s'adresser, soit à M^e HERBAULT, notaire à Saint-Léger, chargé de la vente, soit au propriétaire, M^e CHICO-TEAU, notaire à Loudun.

A VENDRE

1^o 5 hectares de pré, en plusieurs parcelles ;

2^o TERRAINS PROPRES A BATIR ;

3^o Maisons bourgeoises, avec jardin, écurie et remise, situées à Saumur et dans les environs ;

4^o Propriétés de revenu et d'agrément.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue du Puits-Tribouillet, 5.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Coteaux à 70, 80 et 100 francs la barrique ;

Vin rouge nouveau à 70 francs ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

AVIS

AUX

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement :

Selmes, Hèmes, Javards, Crevasses, Crapauds,

EMPLOYEZ

'Onguent Souverain de L. BONNEAU

Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,

SAUMUR.

On trouve en la même maison :

Brosserie, Cirage pour harnais.

Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais ;

Encastiques pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage ;

Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.